

ENTREPRISES CERTIFIEES PAR BCS

SITE PRINCIPAL	SITE SECONDAIRE	LIBELLE	DATE DE CERTIFICATION	DATE D'EMISSION	DATE DE PEREMPTION	COFRAC	REFERENTIEL	AUDITEUR
1196 Boulevard de la Mer - 83600 FREJUS		Formation à la prévention des risques hyperbares pour des travailleurs réalisant des activités relevant de la mention A en Classe II et de la mention B en Classes 0, I, II	19/02/2018	22/02/2018	18/02/2022	OUI	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare	MACCHI Jean-Pierre
Institut national de plongée professionnelle - Port de la Pointe Rouge Entrée n° 3 13008 MARSEILLE		Classes II et III pour la mention A, Classes 0, I, II pour la mention B Classes I, II, III pour la mention C Classes 0, I, II, III pour la D	17/12/2018	17/12/2018	16/12/2022	OUI	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare	Alain DUPONT
Siège social : Centre Activités Plongée de Trébeurden- 54 Corniche de Goas Trez 22560 TREBEURDEN		Délivrance du Certificat d'Aptitude à l'hyperbarie pour les scaphandriers classes II pour la mention A. LES SCAPHANDRIERS CLASSES 0, 1, 2 et 3 POUR LA MENTION B	22/03/2019	22/03/2019	21/03/2023	OUI	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare	Alain DUPONT
169, rue Sadi Carnot - Entrée 2- 59350 Saint André Lez Lille.		Délivrance du Certificat d'Aptitude à l'hyperbarie pour les travailleurs hyperbares Classes I et II pour la mention C	08/04/2019	08/04/2019	07/04/2023	OUI	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare	Alain DUPONT
: Hôpital de la Cavale Blanche Boulevard -TANGUY PRIGENT- 29200 BREST		Formation des IDE à l'hyperbarie pour la conduite, le travail à l'intérieur ou l'assistance au caisson hyperbare : classe 1 MENTION C	17/12/2018	17/12/2018	16/12/2022	OUI	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare	Jean LELIEVRE